



Programme d'aide financière à l'ajout de biénergie à un système au gaz existant

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom :

Adresse :

,Prévost (Québec) J0R 1T0

Téléphone :

Cellulaire :

Courriel:

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Preuve de propriété (compte de taxes municipales ou scolaires, permis de conduire, compte d'utilité publique)
- Preuve que le système modifié était alimenté initialement au gaz (photo(s) présentant clairement le mode d'alimentation ou indication de l'entrepreneur sur la facture de travaux ou facture de gaz antérieure)
- Preuve d'installation de l'élément électrique ajouté (facture détaillée et/ou photo(s))

***L'installation de la composante visée par le programme d'aide financière doit avoir été effectuée dans les six (6) mois précédant la date de dépôt de la demande.

Signature du participant : _____

Date : _____

Vous pouvez transmettre votre demande avec toutes les pièces justificatives à l'adresse suivante: Programme de subvention pour l'ajout de la biénergie à un système au gaz existant - Ville de Prévost 2870, boulevard du Curé-Labelle Prévost (Québec) J0R 1T0

Vous pouvez aussi déposer vos documents au Service de l'environnement au 2772, boul. du Curé-Labelle ou les transmettre par courriel à l'adresse figurant en bas de page.

Affichez votre action pour le climat: la Ville de Prévost met à votre disposition de petites affiches que vous pouvez placer dans votre cour avant pour inciter vos voisins à faire de même et montrer à tous que vous avez fait votre part. Cochez cette case si le tout vous intéresse et nous livrerons ladite affiche directement chez-vous.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Aide accordée : _____ \$

Signature du responsable : _____

Date : _____

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par les présentes que la Ville de Prévost dispose, à même son fonds général, des crédits suffisants pour les fins auxquelles cette dépense est projetée par le conseil.

Directeur de service

25535-12-23
Résolution

_____ Date

Poste budgétaire : 02-470-05-996